



Solennité du Saint Sacrement

Les Échos du 6 juin 2021



« La fête du Saint-Sacrement »



La fête du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ, qui a aussi été appelée « Fête-Dieu », date du XIII^e siècle. Dans l'histoire de l'Église, c'est une de ces époques où se sont levés des doutes, des erreurs, et même des contestations au sujet de la Présence réelle du Christ vivant sous les apparences du pain et du vin. Ces remises en cause ont obligé de nombreux théologiens à concentrer presque toute leur attention sur ce point important de la foi de l'Église.

L'origine de cette fête du Saint Sacrement est due, non seulement au développement de la doctrine eucharistique au cours du Moyen-Âge (*lié à sa confrontation avec l'hérésie de Bérenger au XI^e siècle*), mais aussi aux révélations de sainte Julienne, religieuse augustinienne dans le diocèse de Liège, en Belgique. Celle-ci vit une lune rayonnante de lumière, mais incomplète, une bande noire la divisant en deux parties égales. Par cette étrange vision, Notre Seigneur lui faisait comprendre qu'il manquait une fête au cycle liturgique annuel représenté par la lune. Cette fête devait honorer le Christ vraiment présent dans l'Eucharistie et être célébrée le jeudi qui suit la fête de la Sainte Trinité.

Jean de Troyes (*Jacques Pantaléon*), archidiacre du diocèse de Liège et directeur spirituel de Sœur Julienne, répondit aux vœux de Notre Seigneur lorsque, devenu pape sous le nom d'Urbain IV, il demanda à saint Thomas d'Aquin de composer la Messe et l'Office de cette fête qu'il établit en 1264. L'œuvre eucharistique de saint Thomas a pu ainsi traverser les siècles, et même les rues du monde entier, avec ses fameuses formules latines : *Adoro Te, Lauda Sion, Ô Salutaris Hostia*, et les nombreux *Tantum ergo*.

La procession elle-même date de 1318 : elle fut instaurée par le pape d'Avignon Jean XXII.

En France, depuis le concordat napoléonien, la Fête-Dieu est repoussée au dimanche suivant, puisque le jeudi prévu n'est pas chômé.

Il n'est jamais inutile de prendre du temps pour se mettre devant le Corps eucharistique du Christ et L'adorer, pour que sa réalité lors de la célébration de la Messe, demeure bien le centre d'attention du célébrant comme de toute l'assemblée.

De même, lorsque nous adorons le Corps eucharistique du Christ en dehors de la Messe, l'action eucharistique doit bien nous demeurer présente : le Christ dans le tabernacle, le Christ dans l'ostensoir, le Christ porté en procession, le Christ encensé, ce n'est pas un Christ passif, inactif, voire momifié ! C'est bien toujours le Christ vivant et offrant librement au Père sa vie pour le salut de tous, le Christ où se rassemble toute la multitude humaine ; c'est bien toujours le Christ sauvant le monde par amour et faisant de nous à la fois les bénéficiaires et les associés de son œuvre de salut.

Par le père Xavier Brac de la Perrière

Paroisse Notre-Dame de l'Espérance 1 & 2, rue de Sault, 38000 Grenoble Lundi au Samedi : 10 h à 12 h Lundi + Mercredi : 15 h à 17 h Tél : 04 76 87 27 82 Mél : secretariat@ndesperance.com Web : www.ndesperance.com	Inscription à la Lettre-Info : lettre-info.ndesperance.com (nouveau)
Prêt à aider notre mission : contactez nos responsables « Activités Bénévoles » Célestine Etché ou Christian Barnoud (Maison Paroissiale)	

L'Économe de la paroisse pour l'année 2020

Le Mot de l'Économe de la paroisse

Vous trouverez ici, le bilan de l'année 2020 de notre Paroisse de Notre-Dame de l'Espérance. Ces chiffres nous amènent à vous remercier tous, très chaleureusement puisque grâce à vous et à vos dons soutenus nous avons pu préserver l'essentiel.

Bilan financier pour l'année 2020 :

Recettes de 309 063 € se répartissant ainsi :

- les quêtes, les casuels et dons pour 141 158 €
- les offrandes et troncs pour 71 806 €
- les contributions aux activités paroissiales pour 84 389 €
- Souscription brocante pour 11 710 €

Dépenses de 320 455 € se répartissant ainsi

- La pastorale et achats pour 21 904 €
- L'entretien et les fluides (*eau, gaz, électricité*) pour 163 417 €
- La contribution Solidarité avec le diocèse pour 102 183 €
- Les impôts locaux & assurances pour 32 951 €

La baisse de nos recettes (-8.1%) s'est ajoutée à une petite hausse de nos dépenses (+6.0%), ce qui fait ressortir une perte de 11 392 €.

Cette perte toutefois est limitée par rapport à nos prévisions bien plus pessimistes en début d'année (la violence de la pandémie, la fermeture des églises pendant 13 semaines et une reprise des assemblées avec une participation réduite...).

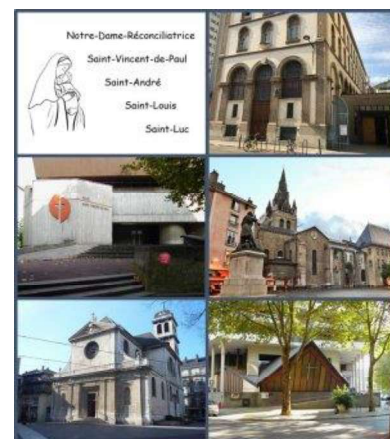
L'année 2021 est également une année difficile ! Nous comptons sur la générosité de tous, selon vos moyens, pour limiter **une baisse trop importante** de nos recettes. De notre côté, nous allons continuer nos efforts pour réduire au maximum nos dépenses.

Des travaux indispensables sont en cours de réalisation.

- L'actuelle Maison paroissiale, au 1 rue de Sault, est vendue (compromis signé fin janvier 2020). Nous démarrerons les travaux de la nouvelle Maison Paroissiale, au 2 rue de Sault dans quelques mois. Nous espérons, malgré les difficultés rencontrées (*financières et d'approvisionnement des entreprises*), emménager avant la fin de l'année 2021. Cette nouvelle Maison Paroissiale avec une vitrine (*façon magasin*) nous permettra un large accueil. Différentes équipes de notre paroisse réfléchissent sur ce projet *Accueil*, l'aménagement intérieur et les modalités de fonctionnement au service de nos clochers.
- Pour l'église Saint-Vincent de Paul, les travaux de la cure sont en cours pour y accueillir les animateurs au service des adolescents de l'Aumônerie de la *Maison du Lycéen*. Là aussi, nous faisons appel à votre générosité. L'arrivée en septembre de certains paroissiens de la Paroisse de la Saint-Famille nous demande de réfléchir sur un meilleur aménagement (*sonorisation et éclairage*) des principales salles de réunions du rez-de-chaussée bas de cette église.

La Contribution paroissiale (avec le bordereau papier ou par le site sécurisé du Diocèse) vous donne droit à une réduction d'impôts égale à 66% de vos dons pour ceux qui sont imposables.

Merci encore pour votre aide généreuse au service de la mission de notre Paroisse.



Jean-Pierre Livran, Économe Paroissial

Les Finances de la Paroisse

Notre-Dame de l'Espérance



Au cours des dernières semaines, nous avons entendu trois appels aux dons : le Denier de l'Église, la Contribution Paroissiale et la Contribution Paroissiale Immobilière. Quelques mots sur ces appels :

Tout d'abord, un grand « **Merci !** » à tous ceux qui ont déjà contribué en faisant un don en cette année particulièrement difficile. Le but de cette contribution est d'avancer avec l'aide de l'Esprit Saint dans nos missions paroissiales, et d'en assurer la continuité dans le temps :

- Prier et célébrer...
- Évangéliser...
- Être un lieu de fraternité, de service (la diaconie) et de formation ...

A quoi servent vos dons ?

- *Le Denier de l'Église* pour assurer la vie matérielle des prêtres, des séminaristes et des laïcs salariés diocésains au service de l'Église,
- *La Contribution Paroissiale* pour couvrir les frais de fonctionnement au quotidien (tels que l'entretien, l'aménagement des locaux paroissiaux, les factures d'électricité, de chauffage, les assurances, taxes et impôts divers, le fleurissement des églises et tout ce qui est nécessaire pour conduire les différentes activités pastorales et administratives).
- *La Contribution Paroissiale Immobilière* ponctuelle pour un besoin temporaire, celui de projets immobiliers précis dans une paroisse. Trois nécessités pour 2021 :
 - L'installation de la Maison du Lycéen (MDL) à Saint-Vincent de Paul
 - L'amélioration des salles de réunion à Saint-Vincent de Paul pour la catéchèse regroupant les enfants de la catéchèse de Saint-Vincent de Paul et ceux venant de la Sainte famille, dès la rentrée de septembre,
 - Et enfin les travaux importants de la nouvelle Maison Paroissiale, au 2, rue de Sault qui devraient commencer sous peu.

Rappel : Les ressources de notre Paroisse dépendent uniquement de vos dons et se répartissent ainsi :

- Les quêtes
- Les troncs, les offrandes et les dons hors messes
- Les casuels (célébrations d'obsèques, mariage, baptême...)
- La Contribution Paroissiale à la paroisse et ses cinq clochers
- La Contribution Paroissiale Immobilière



Seules la Contribution Paroissiale et la Contribution Paroissiale Immobilière ouvriront le droit à la réduction fiscale importante de 66% si vous êtes imposable.

Quelques exemples :

Pour un don à la Paroisse de :	100 €	300 €	500€	1000€
Votre réduction fiscale est de :	66 €	198 €	330 €	660 €
Votre don, vous coûtera en réalité :	34 €	102 €	170 €	340 €

Merci pour votre aide !

En union de prières avec les saints présents dans nos églises

Une neuvaine paroissiale à Saint-Antoine de Padoue du 5 au 13 juin 2021

Saint Antoine de Padoue est le saint patron du Portugal, mais aussi des marins, des naufragés, des prisonniers, des pauvres et des vieillards... Voici quelques intentions pour ceux :

- *qui ont perdu la foi ou l'espérance dans la Miséricorde du Christ,*
- *qui se sentent en ce moment des « naufragés » de la vie quel qu'en soit la tempête qui les a plongés dans une mer hostile ou angoissante (une séparation, une maladie, la perte d'un proche, un accident, ...),*
- *qui sont en prison aujourd'hui pour un mal commis envers un autre ou la société,*
- *qui sont en situation de pauvreté, qui ont perdu leur logement ou ne réussissent pas à (re)trouver un emploi digne,*
- *qui avec l'âge voient leur santé et leur mobilité disparaître, qui vivent une plus grande solitude...*



Comme début mai, nous vous invitons à choisir au moins un jour pendant cette neuvaine (du samedi 5 au dimanche 13 juin) pour offrir votre prière pour ces intentions. En plus de la prière ci-contre, il est fréquent d'y ajouter un rosaire et une lecture. Des chapelets sont disponibles à la Maison Paroissiale.

Saint Antoine de Padoue bénéficie d'un rare privilège : il fait partie des quelques saints dont presque toutes les églises de la planète possèdent une statue. Né à Lisbonne vers 1195, il est entré chez les chanoines réguliers de Saint Augustin où il acquit une grande connaissance de la Sainte Écriture et des Pères. Il s'adonna plus tard à la prédication et y connut un succès inouï. Antoine mourut à Padoue le 13 juin 1231 et fut canonisé le 30 mai 1232. Le 16 janvier 1945, saint Antoine est docteur de l'Église Universelle.

Prière à saint Antoine :

Béni soit Dieu en Ses anges et en Ses saints. O Saint-Antoine, le plus aimable des saints, votre amour pour Dieu et votre charité pour Ses créatures vous ont fait digne lorsque vous étiez en terre de posséder des pouvoirs miraculeux.

Encouragé par cette pensée, je vous implore d'obtenir pour nous... (faire la demande). Ô aimable et doux Saint-Antoine, dont le cœur était toujours comble de sympathie humaine, susurrez notre demande dans les oreilles du Doux Enfant Jésus, qui a aimé d'être embrassé dans vos bras et la gratitude de nos cœurs sera toujours à vous.



Le Rosaire du lundi à Saint-Louis : Reprise de la prière du chapelet chaque lundi à 17 h dans l'église Saint-Louis.

Brocante du dimanche 13 juin à Saint-Vincent de Paul : Dimanche prochain, Saint-Vincent de Paul organise la brocante qui **se tiendra de 9 h 30 à 17 h sur le parvis de l'église**. Les fonds récoltés aideront au financement des travaux en cours et à venir pour rénover les espaces d'accueil de notre église — qui en ont bien besoin ! Venez profiter de la vente : de nombreux objets attendent déjà d'être exposés pour commencer une nouvelle vie. Par ailleurs, une telle organisation nécessitant la participation active de nombreux bénévoles, nous nous permettons de vous solliciter pour nous aider encore davantage s'il vous est possible : appelez le 06 95 28 13 76 pour renseignement.

Nouvelles dates de la Brocante à la maison paroissiale :

Samedi 12 juin de 10 h – 12 h et de 14 h – 18 h et le dimanche de 10 h – 12 h

Application « La Quête » : Une nouvelle version de l'application est disponible pour votre téléphone ! Cette nouvelle version embarque les premiers retours suite au questionnaire de mars. L'expérience sur l'Appli La Quête n'en sera pas affectée (lectures du jour et dons comme d'habitude).

Journée Portes Ouvertes du MEJ le dimanche 20 juin : Animation de la messe le matin à 10h30 à Notre-Dame Réconciliatrice puis repas tiré des sacs avec notre équipe et tous ceux qui le souhaitent. Journée Porte Ouverte de 13 h 30 à 16 h 30 dans les locaux de l'église pour faire connaître le mouvement. Le MEJ - **Mouvement Eucharistique des Jeunes** – s'adresse aux jeunes de 7 à 18 ans pour leur apprendre à grandir dans la foi, à faire Église, et à porter un regard de chrétien engagé sur le monde. Le MEJ s'appuie sur la spiritualité ignacienne qui place au centre le don de soi et l'épanouissement personnel, avec les autres et avec Dieu. Pour info : Lorianne Ginot - 07 82 39 60 35.

